

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 18 décembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12 et 13 décembre 2017

2017 DFA 95 Adhésion de la Ville de Paris à l'Observatoire des Achats Responsables (ObsAR).

M. Emmanuel GREGOIRE, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2511-1 ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2017, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver l'adhésion de la Ville de Paris à l'Association « L'Observatoire des Achats Responsables » ;

Sur le rapport présenté par M. Emmanuel GREGOIRE au nom de la 1^{ère} Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe d'adhésion de la Ville de Paris, à compter du 1^{er} janvier 2018, à l'association dénommée « L'Observatoire des Achats Responsables » (ObsAR) en tant qu'adhérent « contributeur », dans le respect de la Charte de l'adhérent annexée au présent projet de délibération.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à prendre tous actes relatifs à cette adhésion ainsi qu'à son renouvellement.

Article 3 : Une cotisation annuelle, d'un montant de 7.500€ HT, sera versée à l'association ObsAR.

Article 4 : La dépense correspondante sera imputée sur les budgets de fonctionnement de la Ville de Paris des exercices 2018 et suivants.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO